

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un ajout de la 5G sur un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	BORREGO	Numéro	T16795
Adresse du site	20, rue Borrégo	Hauteur	R+8 (25 m)
Bailleur de l'immeuble	Social PARIS HABITAT	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	04/04/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	28/12/2020
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	28/02/2021
Historique et contexte	Site expérimental 5G (autorisation ARCEP)

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G dans le 3500 MHz.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz et 2600MHz) et 4G/5G (2100 MHz) et orientées vers les azimuts 10° et 250°.		
Distance des ouvrants	5 et 10 m en dessous des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+4 azimut 10° R+7 azimut 250°
Estimation	2G/3G/4G/5G(2100) : 0° < 5V/m - 250° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 4V/m - 250° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	28.05 m		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 10° et 250° (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500 MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation de champs reçus (% norme)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Ecole Élémentaire	29 Rue du Télégraphe, 75020 Paris	R+ 3	Non	60m	0,1	<1 V/m
Accueil de jeunes enfants	22 rue du Borrego	R+3	Non	20m	3	1,3 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G(2100)

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE DU BORREGO 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation pour la 5G (3500 MHz)

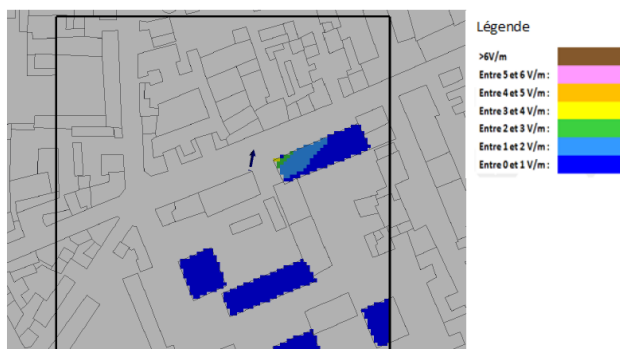
L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 20 RUE DU BORREGO 75020 PARIS-20E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 250°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

a. Azimut 10°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



b. Azimut 250°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 250°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

État projeté :



Non Visible insertion dans les cheminées existantes

État projeté :

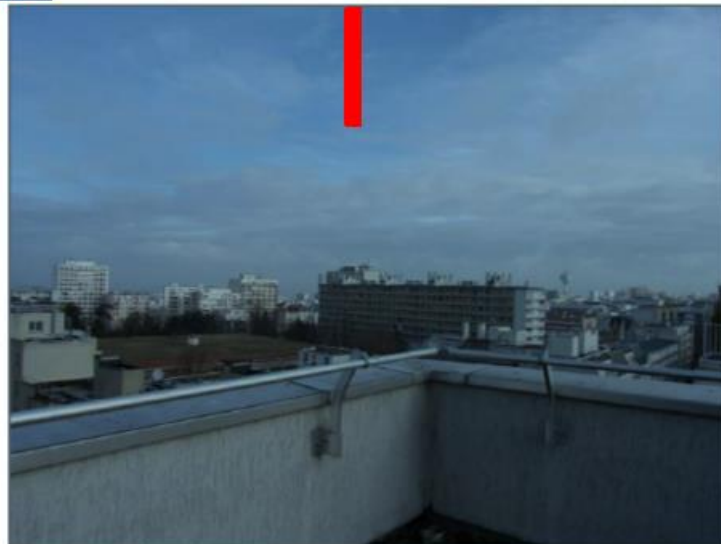


Non Visible insertion dans les cheminées existantes

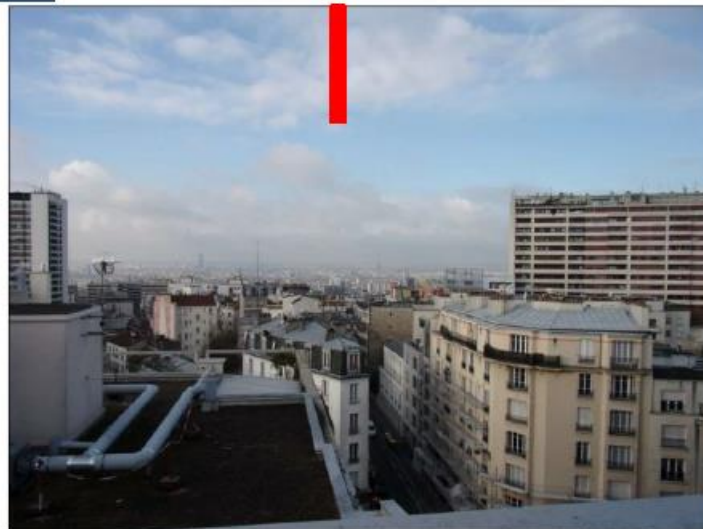
AUCUN CHANGEMENT

Vue des Azimuts

Azimut 10° :



Azimut 250° :





Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Agence d'Écologie Urbaine